



2016

RAPPORT D'ACTIVITE

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

Construisons ensemble votre avenir

SOMMAIRE

Préambule	1
Les instances	2
L'organisation	3
Le territoire d'action	4
Les partenaires	5
Les inscriptions	6
Le suivi	7
L'accompagnement	8
L'orientation & la formation	10
L'emploi	12
L'alternance	14
Les actions spécifiques	15
La vie à la MLIV	16
Les faits marquants	17

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

PREAMBULE

Les réflexions sur l'emploi des jeunes, toujours au cœur des politiques publiques et notamment locales, ont amené, en 2016, les missions locales à travailler dans une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement. En effet, pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes par l'emploi et la formation, « le droit à l'accompagnement » est institué nationalement. Il se traduit notamment par le développement de la Garantie Jeunes, qui ouvre une relation totalement nouvelle entre les jeunes qui s'y inscrivent et la Mission Locale qui les suit, et par la mise en place du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Dans ce contexte d'évolution des pratiques et du cadre de l'accompagnement des jeunes, la MLIV a travaillé en 2016, à des réponses adaptées :

- l'élaboration et l'organisation de la mise en œuvre de la Garantie Jeunes, qui a permis d'une part la réflexion autour d'un projet pédagogique impliquant toute l'équipe, d'autre part le renforcement des relations partenariales,
- des formations individuelles et collectives, afin de monter en compétence les membres de l'équipe et de toujours mieux répondre aux besoins des jeunes,
- un suivi renforcé et très positif des jeunes sortant des Emplois d'Avenir (58% des jeunes sont ensuite maintenus dans leur emploi ou trouvent une solution d'emploi dans les 6 mois)
- le recrutement de la nouvelle direction pour début 2017, en remplacement de la directrice qui a créé la structure en 1997 et l'a gérée pendant vingt ans.

Si 2016 a connu une diminution généralisée de la venue de nouveaux inscrits, les jeunes présents sont en moyenne venus davantage et les professionnels de l'insertion ont respecté leur mission première : lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les plus fragiles, tout en restant au plus près de leurs demandes et attentes. Les chiffres à ce sujet sont parlants : près de la moitié des jeunes accompagnés sont dits « en situation » fin 2016 (26% en emploi, 4% en contrat d'alternance, 18% en formation, 3% en stage et 1% retourne en scolarité).

Il reste cependant nécessaire de trouver des solutions innovantes pour permettre un contact avec tous les jeunes qui pourraient bénéficier de l'action de la Mission locale et qui pourtant ne s'y rendent pas, ou plus. La baisse de fréquentation de nos structures, constatée partout dans notre région, constitue un véritable défi : nous savons qu'elle ne correspond pas, en effet, à une diminution des besoins. La révolution numérique entraîne une érosion globale des accueils physiques, y compris dans les services proposés par le secteur privé. Mais dans les difficultés que notre public peut traverser, la relation humaine restera toujours essentielle. Comment faire connaître aux jeunes les outils que nous pouvons mettre à leur disposition ? Comment éviter que les obstacles rencontrés ne les conduisent à s'isoler et à se marginaliser ? L'année 2017 devra être consacrée à cette priorité ; pour toucher les jeunes les plus éloignés, il faudra mobiliser le travail et la créativité de toute notre équipe, mais aussi les pistes et le relais de nos partenaires, qui sont plus indispensables que jamais à l'efficacité de notre action.

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*membres du bureau

COLLÈGES DES ÉLUS DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Monsieur François-Xavier BELLAMY*
*Président de la mission locale
Maire Adjoint de Versailles
Délégué à l'emploi, à la jeunesse
et à l'enseignement secondaire et supérieur*

Madame Nathalie JAQUEMET
Maire adjointe de Bougival

Monsieur Stéphane LAMBERT
Conseiller de Vélizy-Villacoublay

Madame Françoise ANDRE
Maire Adjointe de Croissy-sur-Seine

Madame Béatrice BERTHOD
Maire Adjointe de Viroflay

Madame Chantal DUVAL
Maire Adjointe de Fontenay le Fleury

Monsieur Patrick KOEBERLE
Maire Adjoint de Noisy le Roi

Madame Laurence AUGERE*
*Maire Adjointe de La Celle St Cloud
Vice-présidente de la MLIV*

Madame Sylvie PIGANEAU
*Conseillère Régionale
Maire adjointe de Versailles*

Monsieur Pierre BEDIER
Président du Conseil Départemental

COLLÈGES DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Monsieur Charles JULIEN
Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines

Madame Noura KIHAL-FLEGEAU
*Sous-préfète chargée de mission pour la politique
de la ville*

Madame Marielle SAVINA
DDCS : droits des femmes et égalité

Madame Valérie LECCIA*
Préfecture : Mission Cohésion Insertion

Madame Isabelle LAFFONT FAUST
Directrice de la DIRECCTE

Monsieur Didier THOMAS
Directeur territorial Pôle emploi

Madame Monique REVELLI
Déléguée territoriale ARS

Monsieur Felix ADAMCZYK
Directeur de la DDPJJ

Monsieur Serge CLEMENT
Inspecteur d'académie des Yvelines

Monsieur Emmanuel RICHARD
Directeur de la Cohésion Sociale

COLLÈGES DES REPRÉSENTANTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Monsieur Bernard HAGEGE
Représentant de la CCI Versailles

Monsieur Romain KERAUDEN
Président de la Chambre de métiers 78

Monsieur Bertrand DECREE
MEDEF 78 sud

Madame Geneviève BEL
Représentant de la CGPME 78

Monsieur Eric REMBAUD
Rotary

Monsieur Jean-Louis COELHO INES
Responsable RH d'Auchan Vélizy

Monsieur Christophe DARASSE
Directeur du CCAS de Versailles

Madame Carmen EXPOSITO
CCAS de Viroflay

Major Marie-Hélène MATIGNON
Bureau Air Information

Madame Cécile LAUREAU
Chantiers Yvelines

COLLÈGES DES ASSOCIATIONS

Monsieur Hubert CHAUCHAT
Conférence St Vincent de Paul

Monsieur Marc BONJOUR
Président du CLLAJ

Madame Laurence SAÏBI
Foyer La Maison

Madame Françoise BOBOT
Directrice de l'école Jeanne Blum

Monsieur Frédéric DRION*
*Personne qualifiée
Trésorier de la mission locale*

Monsieur Louis de VAUGIRAUD
Responsable solidarité à la Croix Rouge

Madame Magali ORDAS*
*Personne qualifiée - Maire adjointe de Versailles
Secrétaire de la mission locale*

Monsieur Gérard CHAPEAUX
Président de SVP jeunes et parents

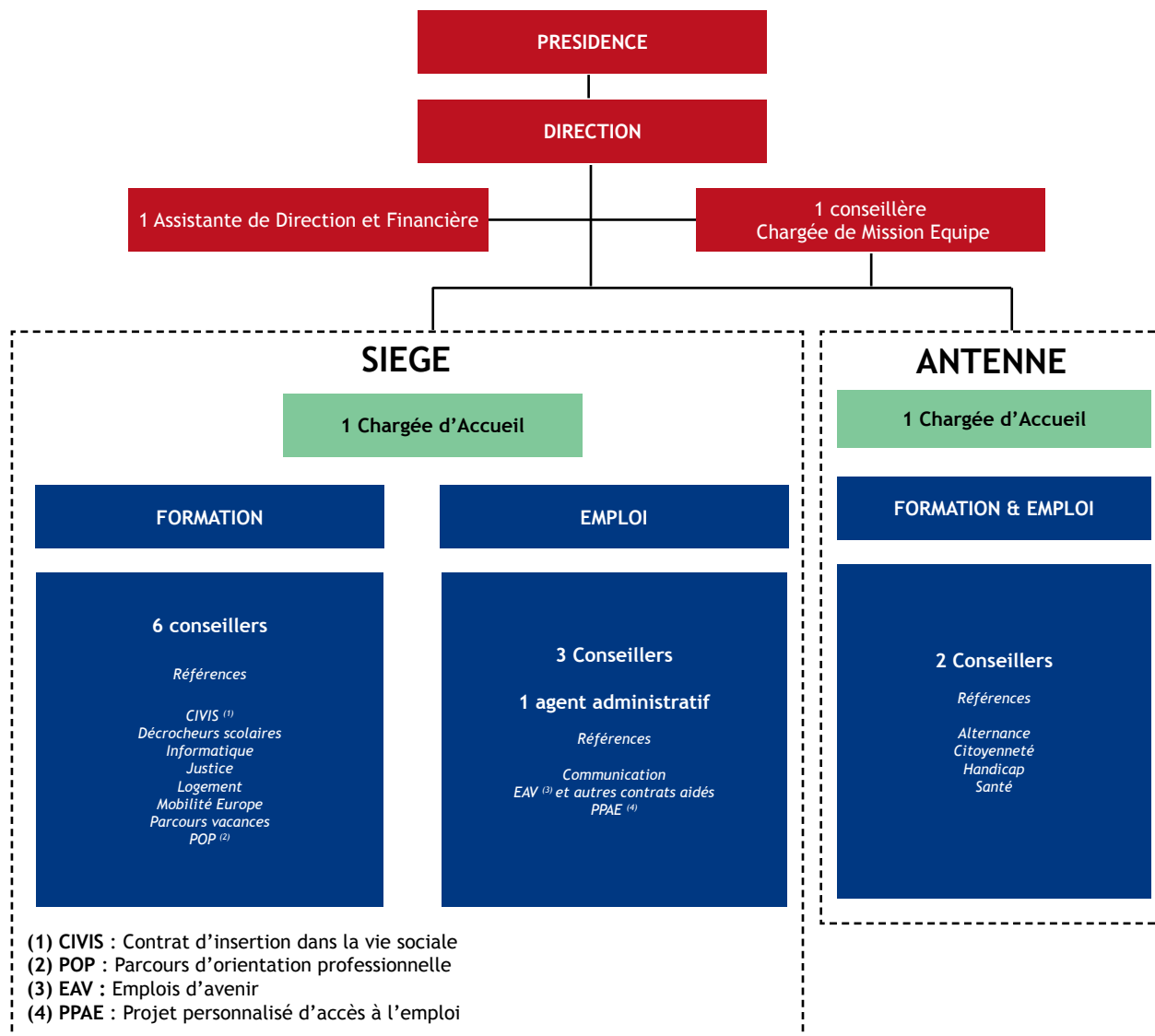
Monsieur Jean-Yves STUCKI
Président de Yvelines Information Jeunesse

Monsieur Yves de SAINTIGNON
Président du CPEA

L'ORGANISATION

La Mission Locale Intercommunale de Versailles, la MLIV, est une association loi 1901 régie par un conseil d'administration regroupant les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires du territoire œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE EN 2016



RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN ETP (EMPLOI TEMPS PLEIN) :

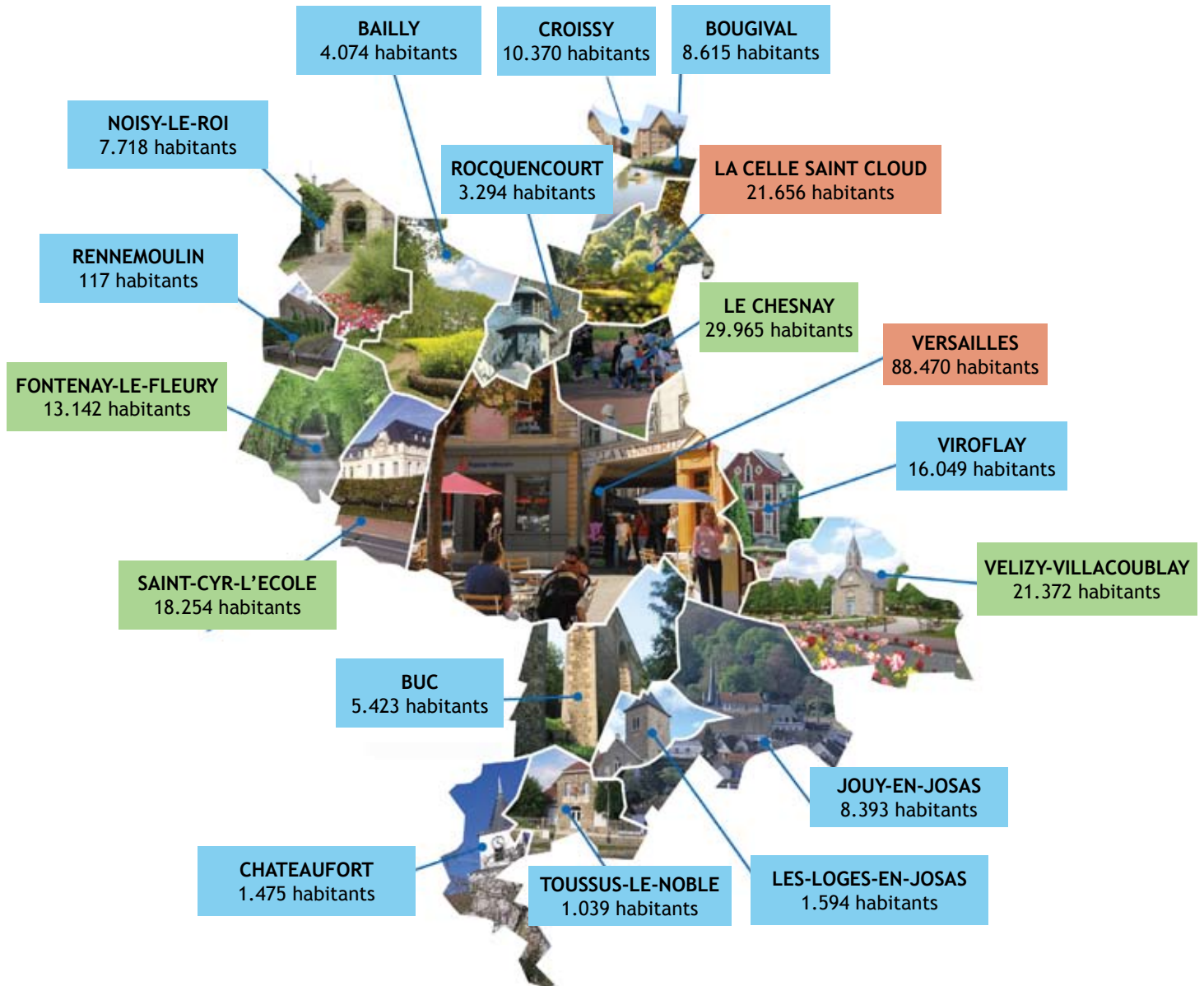
NOMBRE	CONSEILLERS	CHARGES D'ACCUEIL	ADMINISTRATION	ENCADREMENT	TOTAL MLIV
ETP	12	2	1.8	1	16.8
Personnes	12	2	2	1	17

L'équipe salariée de la MLIV s'appuie sur une équipe de bénévoles constituée de 26 marraines et parrains issus d'horizons divers tels que cadres et consultants d'entreprises privées et publiques, enseignants de l'Education Nationale, gradés de l'Armée, religieux du Cénacle.

Par ailleurs, en 2016, la MLIV a accueilli **20 stagiaires** : 10 stagiaires du Centre de Service National, 4 stagiaires du Permis d'Agir, 3 stagiaires en cours de formation de Psychologue de l'Orientat

LE TERRITOIRE D'ACTION DE LA MLIV

Le territoire d'action de la MLIV couvre 17 communes de Versailles Grand Parc (VGP) et une commune hors VGP, Croissy-sur-Seine, pour une population totale de 247.574 habitants.



Source : VGP 2016

6 POINTS D'ACCUEIL

■ Le Siège social

7, rue Jean Mermoz - Versailles

■ L'Antenne

32, Avenue de l'Orangerie
La Celle Saint Cloud

Les permanences

■ Fontenay-le-Fleury
Le mardi matin à la Mairie

■ Le Chesnay
Le mardi après midi à la Mairie

■ Saint-Cyr-l'Ecole
Le mardi matin à la Mairie

■ Vélizy-Villacoublay
Le lundi matin à la Mairie

LES PARTENAIRES

La MLIV s'appuie sur un réseau de partenaires comprenant des entreprises publiques et privées, des organismes de formation, les services publics de l'emploi, de la santé, du logement et de l'action sociale, des collectivités et associations locales permettant de renforcer son action auprès des jeunes.

L'étroite collaboration entre les conseillers de la MLIV et le réseau de partenaires permet d'associer des compétences complémentaires dans l'accompagnement et les démarches d'insertion socio-professionnelle des jeunes.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Caisse d'allocations familiales (CAF)
Centres communaux d'action sociale (CCAS)
Vivre Parmi Les Autres (handicap)
Secours catholique
Stuart Mill
SOS accueil
Conseil Départemental
IME Bel Air - La Sauvegarde des Yvelines

Prévention

Services co-financés Mairies / Conseil Départemental
CPEA

LOGEMENT / HÉBERGEMENT

ALJT Edouard Lefebvre
Foyer Adoma
Centre Maternel Porchefontaine
Foyer la Marcotte
CLLAJ de Versailles
Hôtel social St Yves
Foyer la Maison Zoé
FJT Relais Jeunes des Prés
ADIL
FJT le 119
Foyer l'Oustal

JUSTICE

SPIP
Centre d'Action Educative
Protection Judiciaire Jeunesse
CIDFF
Foyer La Maison
UEAJ
UEMO

SANTÉ

PAEJ (écoute jeunes)
CMP
CPAM
IPC (centre de soins)
Centre de planification
MDPH
Cap emploi
La Rencontre
MDA 78 sud
CSAPA (addictologie)

CITOYENNETÉ

Ecole de la citoyenneté
Association Eveil
CSN Centre de Service National

MOBILITÉ

Agence du service civique
Maison de l'Europe

LOISIRS

Réseaux information jeunesse
Centres sociaux culturels de Versailles
Vacances ouvertes
Cultures du Cœur
Théâtre Montansier
Tick'art

EMPLOI

Pôle emploi
Missions locales
Mairies - Service emploi
Associations intermédiaires
Croissy emploi entreprise
Entreprises d'insertion
Chambres consulaires
Entreprises partenaires
Agences d'intérim
Rotary
CIRFA

EMPLOIS D'AVENIR

Agefos PME
Hôpital Mignot
Versailles Portage
Versailles Habitat
Immobilière 3F
ICF Habitat la Sablière
HF Prévention
Château de Versailles
La Poste
Ecole Nationale d'Architecture de Versailles

FORMATION

Free Compétences
Assofac
Croix rouge
CIO
AFIJ
GRETA
AFPA
Ecole Jeanne Blum
Centres de Formation d'Apprentis
ACF
MLDS (Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire)
ASA
Sesame
Les Apprentis d'Auteuil
AFEC
AFCI

LES 1^{ER} ACCUEILS

NOUVELLES INSCRIPTIONS EN 2015-2016

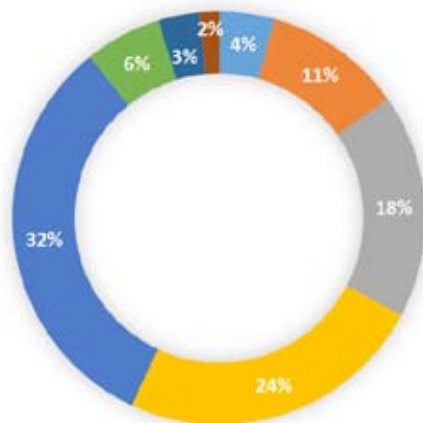
2015	2016
981	799

COMPARATIF MENSUEL DES INSCRIPTIONS ENTRE 2015 ET 2016



Répartition par niveaux

Niveau I	12
Niveau II	26
Niveau III	48
Niveau IV	258
Niveau V	193
Niveau Vbis	140
Niveau VI	87
Non Précisé	35



Niv I : BAC +4/5 - Niv II : BAC +3/4 - Niv III : BAC+2 - Niv IV : BAC et BAC non validé
 Niv V : CAP /BEP/2nd Générale - Niv Vbis : Abandon en cours CAP/BEP
 Niv VI : Sortie en cours de 1er cycle - 6^e/3^e

799
NOUVELLES
INSCRIPTIONS
EN 2016



On enregistre cette année une baisse généralisée sur l'ensemble du territoire liée en particulier à des facteurs socio-économiques

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS SIEGE / ANTENNE

VERSAILLES	LA CELLE SAINT CLOUD
78%	22%

LIEU DE RESIDENCE DES NOUVEAUX INSCRITS

VILLES	%
Versailles	40.0%
Saint Cyr	10.4%
Le Chesnay	7.7%
Fontenay	7.1%
Vélizy	5.7%

46% DE FEMMES
54% D'HOMMES

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR TRANCHES D'ÂGE

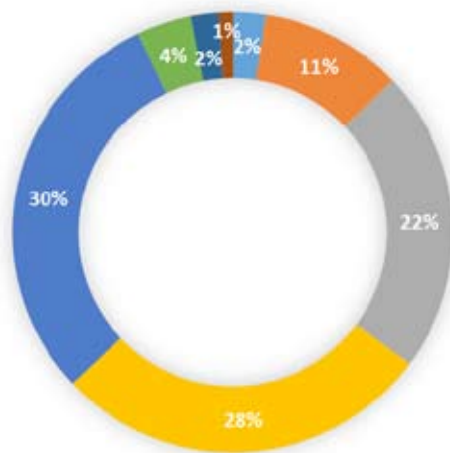
	MINEURS	18-22	23-25	TOTAL
JEUNES	110	416	273	799
%	13,8%	52%	34,2%	100%

La part des 18-22 ans a augmenté de 4% par rapport à 2015 pour représenter maintenant la moitié des nouveaux inscrits. Celle des mineurs a également progressé de 5%.
 La part des 23-25 ans, quant à elle, a diminué sensiblement.

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN 2015-2016

2015	2016
2.133	1.733

Niveau I	18
Niveau II	35
Niveau III	70
Niveau IV	519
Niveau V	481
Niveau Vbis	386
Niveau VI	182
Non Précisé	42



2.526
JEUNES
EN CONTACT
AVEC LA MLIV*

1.733
JEUNES
EN SUIVI
RÉGULIER**
EN 2016

*Jeunes ayant eu au moins un contact avec la MLIV sur l'année 2016 (dont à minima un appel téléphonique, un sms, un email)

**Jeunes ayant eu au moins un entretien à la MLIV sur l'année 2016.

La répartition par niveaux des jeunes en suivi est pratiquement identique à celle des nouveaux inscrits.

A noter que la catégorie «Non Précisé» correspond aux jeunes qui ont passé un diplôme à l'étranger et sont en attente de validation de celui-ci en France.

Le nombre de jeunes en suivi a diminué par rapport à 2016, mais la fréquentation a augmenté, ce qui signifie que les jeunes se sont rendus plus souvent à la mission locale. On a enregistré au total 8946 événements pour nos 1.733 jeunes en suivi.

TYPE DE CONTACT	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS	JEUNES CONCERNÉS
Entretien individuel	5.872	1.733
Entretien téléphonique	1.226	736
Participation aux ateliers	1.848	276

RÉPARTITION DES JEUNES EN SUIVI

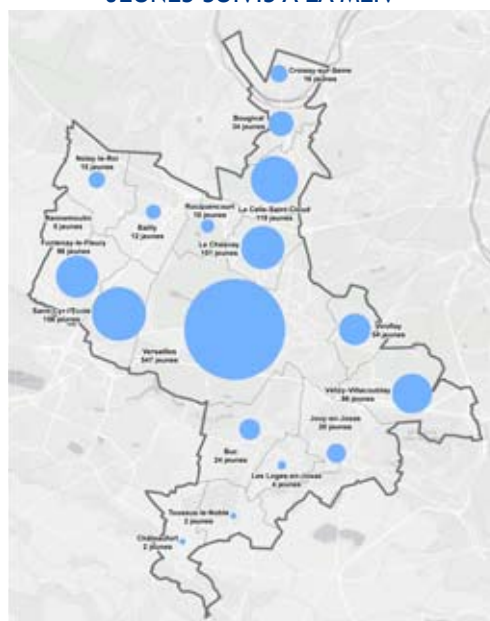
RÉPARTITION DES SUIVIS PAR SIEGE / ANTENNE

VERSAILLES	LA CELLE SAINT CLOUD
83%	17%

LIEU DE RÉSIDENCE DES JEUNES SUIVIS

VILLES	%
Versailles	35.2%
Saint Cyr	10.3%
Le Chesnay	9.7%
Fontenay	6.8%
Velizy	5.7%

REPARTITION PAR COMMUNES DES JEUNES SUIVIS A LA MLIV



L'ACCOMPAGNEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans le cadre de sa mission de service public, la MLIV accompagne les jeunes dans une approche globale.

Les conseillers ont pour mission de prendre en compte toutes les problématiques sociales rencontrées par le jeune, qu'il s'agisse de la santé, de la mobilité, du logement ou encore de la citoyenneté, et de lui proposer des solutions adaptées à ses difficultés en l'orientant sur le plan de la formation ou sur la recherche d'emploi.

Cette prise en charge sociale permet au jeune de se réaliser dans son projet professionnel.

L'ENTRETIEN DIAGNOSTIC

Le premier «entretien diagnostic» permet au conseiller de dresser un bilan général sur la situation du jeune, et de déceler les freins qui pourraient empêcher le jeune d'avancer dans son projet. Les entretiens de suivi sont tout aussi importants car ils permettent de suivre l'évolution du jeune tout au long de son parcours et de lui faire bénéficier de nouveaux dispositifs.

Nous lui proposons alors systématiquement de participer à des ateliers, d'effectuer des recherches d'emploi de manière autonome, mettant à sa disposition une salle informatique totalement équipée.

Peut également lui être proposé un soutien aux préparations d'examens par l'intermédiaire du parrainage : un parrain bénévole le prend alors en charge et l'accompagne jusqu'à la date de l'examen.

276
JEUNES
ONT PARTICIPÉ
A UN ATELIER

L'offre a évolué en terme d'ateliers proposés aux jeunes. La MLIV a mis en place le parcours vers l'emploi incluant plusieurs ateliers : lettre de motivation, atelier relations entreprises, atelier marché caché et simulations d'entretien. Cette nouveauté permet au jeune d'être placé dans les meilleures conditions pour sa recherche d'emploi et d'être préparé au mieux avant ses entretiens.

5.872
ENTRETIENS
MENÉS
EN 2016
POUR 1.733
JEUNES SUIVIS



L'ACCOMPAGNEMENT

DEMANDES FORMULÉES PAR LES JEUNES

DEMANDES FORMULÉES PAR LE JEUNE	%
ACCES A L'EMPLOI	37.0%
FORMATION	24.6%
PROJET PROFESSIONNEL	30.5%
CITOYENNETE	2.5%
LOGEMENT	2.2%
SANTE	0.8%
AUTRE	2.4%
TOTAL	100%

La qualité d'écoute de la demande du jeune par le conseiller est un gage de réussite de son projet professionnel.

En comparant les demandes formulées par le jeune et les propositions qui lui sont faites, on constate que la réponse est au plus près de sa demande.

PROPOSITIONS DU CONSEILLER FAITES AUX JEUNES

PROPOSITIONS DU CONSEILLER	%
ACCES A L'EMPLOI	44.0%
FORMATION	22.9%
PROJET PROFESSIONNEL	24.6%
CITOYENNETE	3.9%
LOGEMENT	2.9%
SANTE	1.3%
AUTRE	0.4%
TOTAL	100%

ENTREES EN SITUATION EN 2016

Près de la moitié des 1.733 jeunes suivis par la MLIV sont entrés en situation d'emploi ou de formation.

On a enregistré 919 entrées en situation pour 2016.

On constate que la moitié des entrées en situation concernent l'emploi (pour 37% en CDI et 63% en CDD).

Les formations représentent plus d'un tiers des jeunes mis en situation.

TYPE DE SITUATION	NOMBRE DE SITUATIONS	NOMBRE DE JEUNES CONCERNÉS
EMPLOI CDI	167	166
EMPLOI CDD	285	270
FORMATION	325	319
ALTERNANCE	61	60
IMMERSION ENTREPRISE	58	50
RETOUR EN SCOLARITE	23	23

L'écart entre le nombre de situations et le nombres de jeunes s'explique par le fait qu'un jeune peut avoir été dans plusieurs situations dans la même année : il peut avoir suivi une formation et être entré en emploi sur une même période.

37%
DES DEMANDES
CONCERNENT
L'EMPLOI

26%
CONCERNENT
LA FORMATION

44%
DES PROPOSITIONS
CONCERNENT
L'EMPLOI

24%
CONCERNENT
LA FORMATION

PRÈS DE 50%
DES JEUNES SUIVIS
SONT ENTRÉS EN
SITUATION DE
FORMATION OU
D'EMPLOI





Sophia SAVALLI
Coordinatrice Formation,
réfèrente justice et logement.

319
JEUNES ENTRÉS EN
FORMATION
EN 2016

«...GRÂCE AU PLAN
500.000, NOUS AVONS
RENFORCÉ NOS LIENS
AVEC NOS PARTENAIRES
FORMATION...»

Parmi les jeunes venus en entretien avec une demande d'orientation ou de formation, près de la moitié ont un projet restant à définir. Pour l'autre moitié, une trentaine de métiers reviennent régulièrement dans leurs demandes et concernent les domaines du sanitaire et social, du commerce, du service aux entreprises, à la personne et aux collectivités, du bâtiment, de l'animation, de l'éducation et du transport. Pour la plupart de ces demandes, nous prescrivons des formations du PRQC (Programme Régional Qualifications Compétences), financées par la Région Ile-de-France, ou des orientations vers des formations en alternance.

L'année 2016 a été marquée par le «plan 500.000» via lequel 500.000 formations supplémentaires ont été financées : leur nombre, au bénéfice des demandeurs d'emploi, a donc été doublé par rapport aux années précédentes. Les formations proposées étaient d'ordre divers : des formations qualifiantes et certifiantes, un socle de connaissances et de compétences, un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience et un accompagnement à la création d'entreprise. De nombreux jeunes inscrits à la mission locale ont pu profiter de ce dispositif. En effet, durant cette année, 319 jeunes ont pu intégrer une formation conventionnée, leur permettant d'acquérir des compétences supplémentaires et ainsi de faciliter leur insertion professionnelle.

Pour certains métiers privilégiés par les jeunes, les formations sont payantes. Dans ces cas-là, des demandes d'aide pour les financer sont instruites auprès du Fonds d'Aide aux Jeunes du Conseil Départemental, auprès de la CAF ou encore par le biais de Pôle emploi via l'AIF (Aide Individuelle à la Formation).

Nous avons profité de ce plan 500 000 pour renforcer le lien partenarial avec les différents organismes de formation du territoire, ce qui nous a permis notamment d'être informés de façon régulière sur les places vacantes dans les formations conventionnées. Nous avons pu ainsi être plus réactifs dans le positionnement des jeunes.

LES POP : PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les jeunes peuvent bénéficier d'un POP afin d'élaborer un projet professionnel et de valider un choix d'orientation. Il existe sous forme collective ou individuelle et comporte 3 phases :

- ▶ Une phase d'exploration qui permet au jeune, d'une part, de mieux se connaître en identifiant ses centres d'intérêts, ses compétences et ses capacités et, d'autre part, de mieux connaître les métiers qui l'entourent.
- ▶ Une phase de découverte concrète des métiers où le jeune peut réaliser un stage d'observation, ou faire une visite d'entreprise.
- ▶ Une phase de mise en place du plan d'action où le jeune construit les différentes étapes à suivre afin de réaliser le projet choisi.

En 2016 :

9 sessions de POP collectifs

78 jeunes ont effectué la première phase du POP (39 POPCo/39 POPI)

55 jeunes ont réalisé le POP entièrement (22 POPCo et 33 POPI)

98
JEUNES ENTRÉS
SUR LE POP

55 POP
VALIDÉS
EN 2016

SOIT 56% DES
JEUNES ENTRÉS
SUR CE DISPOSITIF

LE PARRAINAGE

La mission locale mobilise des bénévoles en faveur de l'emploi des jeunes. Ils viennent compléter l'accompagnement des conseillers par un regard différent, celui de l'entreprise : les parrains et marraines bénévoles partagent leur expérience du monde du travail et aident les jeunes à comprendre les attentes de l'entreprise. Le parrainage permet également aux jeunes de travailler certaines difficultés ponctuelles qu'ils rencontrent dans le cadre de leur insertion, comme l'apprentissage du code de la route, la préparation de concours et d'examens ou la recherche d'emploi.

26 parrains et marraines ont aidé 85 jeunes en suivi individuel en 2016 et 53 jeunes ont profité de leur aide, sur les ateliers collectifs de recherche d'emploi, pour rédiger une lettre de motivation ou effectuer une simulation d'entretien.

Cet accompagnement, complémentaire et indissociable de celui réalisé par les conseillers, est très bénéfique pour les jeunes puisque le taux de réussite d'entrée en emploi ou en formation est plus que doublé :

Plus de 1000 entretiens ont été réalisés en 2016 pour **138 jeunes** en contact avec un parrain ou une marraine.

Sur 55 jeunes sortis du parrainage fin 2016, 42 ont trouvé un emploi, sont entrés en formation ou ont obtenu leur code de la route.

Cela témoigne de l'importance du lien intergénérationnel qui se tisse au fil des rencontres entre le jeune et le parrain ou la marraine. Ce soutien participe largement, par ailleurs, à la reprise de confiance en soi, moteur indispensable de la mobilisation du jeune vers son insertion et de l'acquisition de son autonomie dans toutes ses démarches.

Il est important de noter la réussite toute particulière des jeunes qui préparent un concours, notamment dans le domaine de la santé (infirmier, auxiliaire de puéricultrice, aide-soignant). Avec de la persévérance et la dynamique impulsée par le groupe et le parrain qui l'anime, ils travaillent les tests psychotechniques qui leur permettent d'obtenir leur concours : sur une trentaine de jeunes suivis cette année, 19 ont été reçus.

► 38 jeunes reçus sur 61 préparés, pour les deux dernières années



Annick Aujan
Marraine depuis 18 ans
à la MLIV

«Il y a dix-huit ans maintenant, mon entreprise réunissait son personnel qui devait partir en inactivité dans l'année.

Le bénévolat nous était présenté et nous découvrons différents domaines où de «jeunes» retraités pouvaient apporter leur concours.

La Mission Locale était représentée à cette réunion et je me suis dit que mon expérience professionnelle, mon expérience de parent pouvaient être mises au service de Jeunes qui en avaient besoin. Une fois retraitée, je suis allée à la Mission locale de Versailles où avec des parrains et marraines, déjà en action, j'ai pu découvrir ce à quoi nous pouvions servir. Je me suis sentie plus à l'aise dans certaines attentes de Jeunes et surtout utile. Partager son expérience, son savoir, redonner confiance ou aider à passer un cap pour un Jeune, est quelque chose d'enrichissant pour les deux parties.

Se rendre utile est encourageant, même si parfois les choses ne sont pas évidentes.

Cela permet également de nous remettre en cause et de garder le contact avec la réalité de la vie quotidienne des gens qui nous entourent et que nous n'aurions peut être pas vue si nous nous contentions de notre petit bonhomme de chemin personnel.

J'aurais pu dire ces mots il y a des années, mais les sentiments, les ressentis sont toujours les mêmes après tout ce temps.»

**SUR 55 SORTIES,
42 SONT ENTRÉS EN SITUATION D'EMPLOI OU DE FORMATION
OU ONT OBTENU LEUR CODE DE LA ROUTE**

SANTÉ & HANDICAP

Afin de pouvoir mieux accompagner et suivre les jeunes en situation de handicap, la MLIV de Versailles participe chaque mois aux commissions de la MDPH du 78 qui sont chargées de statuer sur les demandes des jeunes.



Yoann PAUCHET
 Coordinateur Emploi
 Chargé des relations
 entreprises

«407 JEUNES SONT
 ENTRÉS EN EMPLOI»

PLUS DE 500
 ENTREPRISES
 PARTENAIRES DE LA
 MLIV

RELATION ENTREPRISES

Selon *Yoann Pauchet*, coordinateur Emploi à la MLIV, « 3 objectifs sont prioritaires pour nous dans la relation avec les entreprises »

- ▶ Répondre à la demande des entreprises, des partenaires et organismes employeurs qui souhaitent améliorer qualitativement leur recrutement.
- ▶ Développer de nouveaux projets afin de répondre aux besoins du public accueilli et de nos partenaires.
- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi par le placement durable des personnes en emploi et le recrutement dans les entreprises du territoire (secteurs d'activité en tension notamment).

Afin d'atteindre ces objectifs, les chargés de relations entreprises ont mis en œuvre différentes actions à destination du public jeune et des entreprises :

- la prospection en entreprise
- la mise en relation des jeunes avec les employeurs
- le suivi entreprise

A partir des profils des demandeurs d'emploi recueillis, il s'agit de visiter les entreprises susceptibles d'avoir des besoins en main d'œuvre.

Les entreprises des secteurs d'activité en tension comme la grande distribution, le commerce, l'hôtellerie/restauration, le BTP, la logistique, ... ainsi que les TPE/PME du territoire sont prioritairement prospectées afin de leur proposer notre offre de service.

L'AIDE ET LE SUIVI DES RECRUTEMENTS

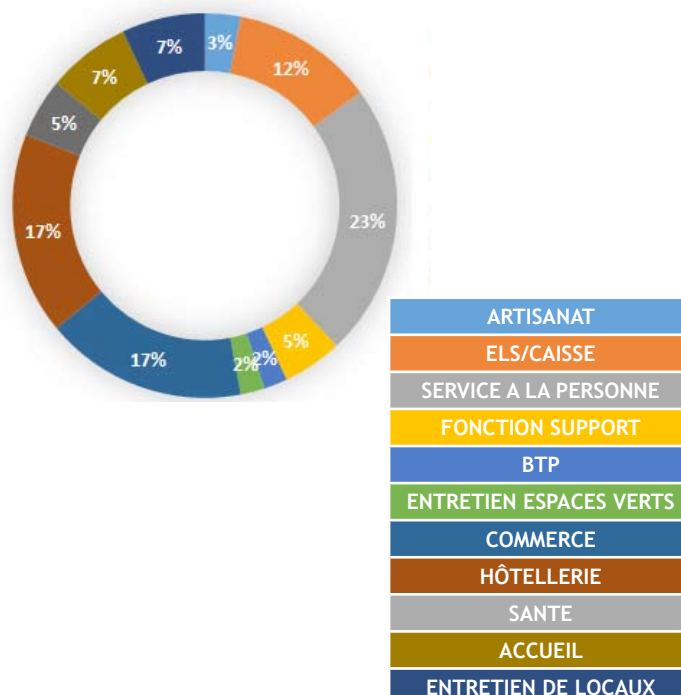
«Notre mission, précise Yoann, c'est d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement en les conseillant, en analysant leurs besoins et en proposant un suivi de leurs nouveaux embauchés».

Les services :

- ▶ Présentation de notre organisation
- ▶ Elaboration des fiches de poste
- ▶ Présentation de CV et/ou de candidats
- ▶ Aide au recrutement
- ▶ Conseil sur les dispositifs d'aide à l'embauche et sur les différents contrats de travail,
- ▶ Aide à l'intégration du salarié et suivi en emploi
- ▶ Elaboration du plan de formation
- ▶ Médiation

Des sessions de recrutement en collectif sont régulièrement organisées pour permettre aux entreprises de présenter leur enseigne, les postes à pourvoir et réaliser des entretiens de pré-recrutement.

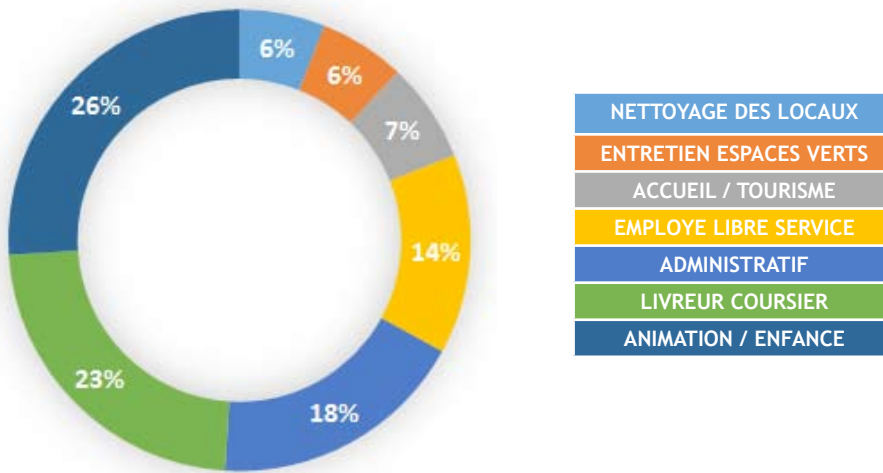
LA RÉPARTITION DES ENTREPRISES PARTENAIRES DE LA MLIV PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



LES EMPLOIS D'AVENIR (EAV)

58 nouvelles signatures en 2016 ce qui porte le nombre total de jeunes entrés sur ce dispositif à 382. Concernant les autres contrats aidés, la MLIV a signé 18 CUI.

LA RÉPARTITION DES EAV PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



**382 JEUNES
EN EAV
DEPUIS 2012**

TÉMOIGNAGE...



Céline Duvauchelle,
Assistance au service des marchés publics au Château de Versailles

Après plusieurs mois de difficultés pour retrouver un emploi, Céline a pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un conseiller de la Mission Locale de Versailles.

Une recherche ciblée en emploi a été effectuée avec son conseiller, et l'opportunité d'un EAV s'est présentée. Céline a postulé sur ce poste et a été recrutée.

Aujourd'hui, employée en EAV depuis le 1er avril 2015 au Château de Versailles, elle occupe un poste d'assistante au service des marchés publics.

Elle est en charge du traitement du courrier, de la création et de la gestion de dossiers, du suivi des marchés et de l'archivage.

«Grâce au dispositif EAV, j'ai pu également bénéficier de diverses formations dans le domaine de la bureautique, mais aussi dans l'approfondissement de la langue française, la rédaction et la gestion des mails», point important pour Céline, qui sans ce dispositif n'aurait pas eu la chance de se former.

«Et je ne compte pas en rester là», ajoute-t-elle, «je suis pré-inscrite sur des formations à venir».

Par ailleurs, se servant de cette opportunité comme un tremplin, Céline, plus motivée que jamais, souhaite démarrer un BTS en parallèle de son emploi au Château, « mon but étant, à terme, d'occuper un emploi dans la comptabilité, je dois obtenir un diplôme solide, c'est pourquoi je vais reprendre un BTS Comptable Gestionnaire».

A la question : « Comment voyez-vous votre avenir ? », elle répond : « Dans l'idéal, je souhaiterais être prolongée de 6 mois en EAV afin de terminer mon BTS sereinement et, par la suite, pourquoi pas, intégrer un poste au Château en CDI, il y a régulièrement des occasions qui se présentent en terme de recrutement et d'évolution de carrière.»

Céline bénéficie toujours d'un accompagnement à la Mission Locale dont elle est très satisfaite et profite de ce contrat pour réaliser pleinement son projet professionnel. On ne peut que lui souhaiter d'aller au bout de celui-ci avec succès.



**“Sans diplôme
tu trouveras
jamais
du boulot.”**

L'ALTERNANCE

En 2016, 259 jeunes ont fait une demande d'alternance (contre 225 l'année précédente) pour un nombre de nouveaux jeunes accueillis de 799.

48 d'entre eux (soit une demande sur 5) ont signé un contrat avec un employeur : 33 en apprentissage, 15 en contrat de professionnalisation.

Afin de sécuriser au mieux leur parcours, **des passerelles d'accès à l'apprentissage**, proposés par les Centres de Formation d'Apprentis et les Pôles de Projet Professionnel (Avenir Jeunes), sont mises en place dès le mois de février pour accompagner les jeunes dans la validation de leur projet et dans leur recherche d'employeurs.

Un **Forum Alternance** a eu lieu en septembre à la mairie de Versailles. Il a été une occasion de rencontre entre les jeunes et les CFA et de renforcement des liens entre la Mission Locale et les centres de formation.

Un dispositif pour les jeunes sans diplôme, piloté par l'ARML, a vu aussi le jour cette année : **Le Parcours Réussite Apprentissage**. Il met l'accent sur un accompagnement renforcé pour ces jeunes désireux d'accéder à un contrat d'apprentissage : 10 jeunes sur 12 ont signé un contrat dans des secteurs d'activités divers, tels que la logistique, la vente ou la boulangerie.

L'apprentissage est un vecteur de la formation professionnelle qui mobilise à la fois les jeunes, les employeurs, les CFA et également les conseillers. En effet, aller à la rencontre des employeurs et des écoles, pouvoir leur proposer une immersion en entreprise, savoir se présenter, avoir un argumentaire percutant et une stratégie de recherche d'emploi claire, n'est pas chose aisée pour les jeunes : pour toutes ces raisons, il est indispensable d'accompagner le jeune dans ses démarches.

C'est la finalité de l'atelier Alternance de la MLIV, mis en place de mars à décembre et animé par un conseiller. Le jeune participe également aux ateliers de recherche d'emploi pour se préparer aux entretiens d'embauche.

**+15% DE DEMANDE
EN 2016**

**259 JEUNES
ONT FAIT UNE DEMANDE
D'ALTERNANCE
EN 2016**

**19% DES JEUNES SUIVIS EN
ALTERNANCE ONT
SIGNÉ UN CONTRAT**

**33 CONTRATS
D'APPRENTISSAGE SIGNÉS**

**15 CONTRATS DE
PROFESSIONNALISATION
SIGNÉS**



ACTIONS SPÉCIFIQUES

LE LOGEMENT

Tout au long de l'année 2016, un atelier logement animé par le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de Versailles a eu lieu le premier mercredi de chaque mois de 18h à 19h30. Cet atelier permet aux jeunes d'avoir les renseignements nécessaires concernant le logement et les aides financières qui y sont associées.

Sur l'ensemble de l'année, 56 jeunes de la mission locale ont été suivis par le CLLAJ, soit lors d'ateliers collectifs, soit en entretien individuel.

Par ailleurs, afin de mieux accompagner les jeunes résidants dans les FJT et suivis à la mission locale, nous effectuons régulièrement des rencontres avec les membres des foyers du secteur, et, notamment, l'ALJT Edouard Lefebvre et le 119 au Chesnay.

56
JEUNES SUIVIS
PAR LE CLLAJ

PARCOURS VACANCES

Le dispositif Parcours Vacances a permis cette année à 25 jeunes de partir en vacances en autonomie, c'est-à-dire sans leurs parents ou accompagnateurs.

Toutes les étapes d'un projet de vacances sont travaillées en atelier et en individuel avec les jeunes : choix de la destination, mode de transport et d'hébergement, établissement d'un budget prenant en compte toutes les dépenses du séjour. Les bénéficiaires du dispositif obtiennent une bourse de 180 € sous forme de chèques vacances.

Cette année, les jeunes sont partis dans différentes régions de France avec une majorité en Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 jeunes) et en Normandie (6 jeunes). 3 jeunes ont également pu partir dans un pays de l'Union Européenne (Pays-Bas, Italie et Grèce).

Ces départs nous permettent de travailler à la fois sur l'accès à l'autonomie des jeunes, sur leur mobilité, leur responsabilisation, tout en leur proposant des projets qu'ils ont plaisir à élaborer. Ce dispositif donne la chance de voyager à des jeunes qui ne pourraient pas partir sans aide et qui, pour certains, ne sont jamais partis en vacances.

LA JUSTICE

En 2016, un FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance) a été attribué à l'ADML 78 (Association Départementale des Missions Locales) dans le but de renforcer les actions d'accueil et d'accompagnement des jeunes sous main de justice et de prévenir la récidive.

Il a donc été décidé que, pour l'ensemble des Yvelines il y aurait, au centre pénitentiaire de Bois d'Arcy, des entretiens individuels une fois par semaine, ainsi qu'une information collective une fois par mois. La mission Locale intercommunale de Versailles est suppléante de la Mission Locale de Saint-Quentin en Yvelines.

LE CIVIS

Le Contrat d'Insertion de Vie Sociale (CIVIS) permet d'accompagner tout jeune en situation de précarité vers un emploi, une formation ou un projet professionnel.

En 2016, la Mission Locale a signé 156 nouveaux CIVIS dont 81 renforcés. On appelle CIVIS renforcés les contrats qui sont signés avec des jeunes d'un niveau scolaire inférieur au CAP.

Durant toute la durée du contrat, le jeune a un accompagnement soutenu et personnalisé. Il peut bénéficier de conventions de stage d'une durée d'un mois maximum et d'allocations interstitielles.

Au 31 décembre 2016, 39 jeunes étaient en emploi et 27 jeunes en formation. On a pu comptabiliser 51 sorties du contrat pour emploi durable.

Le montant de l'allocation interstitielle qui a été alloué par la Région Ile-de-France s'élevait pour l'année 2016 à 27.245 € : la somme a été versée en totalité. 75 jeunes ont pu ainsi en bénéficier, soit un versement moyen de 363 €.

156 CIVIS
SIGNÉS EN 2016

75 JEUNES
ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE AIDE
INTERSTITIELLE

LA VIE À LA MLIV

LA CELLE SAINT CLOUD

120 jeunes sont suivis régulièrement à l'antenne de La Celle Saint Cloud. Ces jeunes viennent des communes du Chesnay, de Croissy-sur-Seine, Bougival, Bailly, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Rocquencourt et la Celle Saint Cloud.

Début 2016, la commune de Louveciennes s'est détachée de la Mission Locale de Versailles (Antenne de la Celle St Cloud) pour rejoindre celle de Saint-Germain-en-Laye. Une transition des dossiers a été réalisée, tout jeune se présentant à l'antenne de la Celle Saint Cloud étant alors dirigé vers la Mission Locale de Saint-Germain-en-Laye. Le nombre de jeunes accueillis est en progression : ainsi, cette année, 158 nouveaux jeunes se sont inscrits à l'antenne.

La ville de la Celle Saint Cloud, par sa politique volontariste, a conservé les éducateurs spécialisés du CPEA avec lesquels un partenariat s'est noué. Cela permet de renforcer le suivi des jeunes et de croiser les interventions de chacun afin d'apporter une réponse plus adaptée.

Un lien historique existe également avec le CIO de Saint-Germain-en-Laye. Une permanence d'une conseillère CIO a lieu tous les mercredis après-midi. La situation des jeunes est ainsi regardée par les deux prismes (Education Nationale et MLIV) afin de proposer une orientation plus ajustée au souhait du jeune.

La MLIV tient une permanence chaque mardi à l'Espace Emploi Entreprises (EEE) de la ville du Chesnay. Cette permanence permet de recevoir les jeunes de la ville, et est aussi source d'un travail de coopération avec le responsable de l'EEE ainsi que l'adjointe au maire, déléguée à l'Economie (commerce, emploi, services à la personne).

Le groupe Espoir est piloté par la vice-présidente de la MLIV, Maire Adjointe à La Celle Saint Cloud, déléguée au logement, à l'insertion, et aux ressources humaines. C'est un lieu d'échange et de rencontre des acteurs de l'insertion des villes de la Celle Saint Cloud et de Bougival qui permet de prendre connaissance des actions de chacun. La MLIV y est très présente.

LES «PARCOURS JEUNES CITOYENS ET RESPONSABLES»

Grâce au financement de la fondation Moral d'Acier, le parcours « Citoyens Jeunes et Responsables » a pu être réitéré fin 2016. Un nouveau groupe de 9 jeunes s'est retrouvé 10 journées pour participer à des ateliers autour de 3 axes : « Citoyenneté, Environnement et Emploi ». Objectif visé : la force du groupe pour reprendre confiance en soi, se réinscrire dans une dynamique et se mobiliser sur son projet professionnel. Avec le même enthousiasme que lors du précédent parcours, les jeunes ont visité la Mairie de Versailles, la station d'Épuration d'Elancourt ou encore le Musée de l'Homme. Ils ont validé le PSC1, se sont entraînés à la passation d'entretien et ont découvert de nouveaux métiers.

2 points forts sont à retenir de ce second parcours citoyen : la rencontre et l'échange riche avec un groupe de jeunes femmes des Mureaux lors de la visite de la Préfecture, le renforcement du partenariat avec l'UEAJ, qui suit depuis 3 des jeunes.

Cette action s'est donc, cette année à nouveau, révélée pertinente et adaptée, car elle permet à des jeunes éloignés de l'emploi de se remettre en mouvement. La première phase de la Garantie Jeunes (généralisée dans toute la France et qui a démarré à la Mission Locale de Versailles en mars 2017) part de la même intuition. Il s'agit de mobiliser les jeunes sur des ateliers ciblés en collectif pendant un mois avant de les accompagner pendant 11 mois de façon plus individuelle. L'expérience acquise à travers les parcours citoyen et les parcours égalité hommes/femmes des 3 dernières années, ainsi que le réseau progressivement constitué des partenaires et intervenants seront, à l'avenir, une ressource précieuse pour bâtir la partie collective de la Garantie Jeunes.

120 SUIVIS
RÉGULIERS
SUR
L'ANTENNE



LES FAITS MARQUANTS

LA GARANTIE JEUNES

Pour répondre au Plan de Lutte contre la pauvreté et en faveur de l'inclusion sociale, voté par l'Union Européenne en 2012, les missions locales ont été amenées à expérimenter le dispositif de la Garantie Jeunes dès 2013. Au regard des premiers retours d'expériences très favorables sur des territoires pilotes, la loi Travail a instauré la généralisation de ce dispositif qui a pour double objectif d'amener les jeunes vers l'autonomie et l'emploi grâce à un parcours intensif et de proposer une garantie de revenus.



Il implique pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET), et en situation de précarité financière et sociale, de bénéficier d'un suivi renforcé d'un an.

Pendant un an, le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement collectif intensif sur un mois pour le préparer à l'univers de l'entreprise, puis d'un suivi individuel rapproché.
- d'immersions régulières en entreprise (stages, apprentissage...) pour le confronter aux situations réelles
- d'une aide financière de 470 euros mensuels pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi, ou d'une aide dégressive au fur et à mesure qu'il perçoit des revenus de ses activités.

Lors de la phase de 4 semaines en collectif, les jeunes suivent un programme destiné à lever les freins à l'emploi et à aider à la construction d'un projet professionnel. Des visites d'entreprises et des ateliers sont programmés : droit, logement, santé, budget, techniques de recherche d'emploi, rédaction de CV.

Cela a permis de renouveler et de renforcer le partenariat puisque de nombreux partenaires tels que Pôle Emploi, le club Face, la Fondation Orange ainsi que des entreprises et des agences d'intérim participeront à cette nouvelle aventure.

Un nouveau local équipé a été aménagé à cet effet. Encadrés par 2 conseillers Garantie Jeunes, 80 jeunes vont être accompagnés sur l'année 2017.

La Garantie Jeunes a débuté le 1er mars en présence du Président et de toute l'équipe de la Mission Locale et 11 jeunes ont pu intégrer la 1ère cohorte de ce dispositif.

CHANGEMENT DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

Désormais, le jeune est reçu dès son arrivée par un conseiller qui lui présente l'offre de service de la MLIV. Il l'inscrit directement sur I-Milo, fait un diagnostic de sa situation et l'oriente par la suite vers le conseiller qui deviendra son référent tout au long de son parcours.

Cette nouvelle procédure est mise en place dans le but de réduire le délai d'attente et de satisfaire rapidement sa demande, la MLIV étant toujours soucieuse de proposer un service et un accueil de qualité.

ZERO PAPIER POUR LA MLIV

Après l'arrivée d'I-Milo en 2015, la MLIV a décidé pour 2016 de mettre en place le «tout numérique». Les inscriptions se font directement sur I-Milo sans passer par le dossier «papier». Les mises à jour d'I-Milo permettent le stockage de certains documents concernant les jeunes.

Parallèlement, un dossier pour chaque jeune est créé sur le serveur partagé de la MLIV, dans lequel pièce d'identité, CV, lettre de motivation et tout autre document le concernant sont regroupés.

Le «tout numérique» est en place !

LE PPAE

Dans le cadre de la convention de cotraitance avec le Pôle Emploi (PE) de Versailles, signée en 2015, 227 jeunes ont un suivi délégué chaque année à la MLIV. Ils entrent sur un dispositif nommé PPAE «Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi».

En 2016, la MLIV et PE ont contractualisé 232 PPAE au total. Ces jeunes sont invités, lors d'informations collectives animées par la MLIV dans les locaux de PE, à entrer sur ce dispositif et sont suivis tout au long de l'année par des rendez-vous fréquents avec les conseillers de la MLIV. Un bilan de situation est effectué lors des comités de pilotage trimestriels MLIV/PE. On observe alors l'évolution du jeune en suivi, l'objectif étant que celui-ci ait une sortie positive vers un emploi stable.

SIEGE SOCIAL

7 rue Jean Mermoz - Bât B
78000 Versailles
Tel : 01 30 83 27 60
Fax : 01 39 02 23 68
Mail : mission-locale@mliv.org
communication@mliv.org

ANTENNE DE LA CELLE SAINT CLOUD

32 avenue de l'Orangerie
78170 La Celle Saint Cloud
Tel : 01 30 69 00 55
Fax : 01 30 78 00 72
Mail : antenne@mliv.org

Site : www.mliv.org

PERMANENCE DU CHESNAY

Mairie annexe, le mardi après midi
13/15, rue Pottier
78150 Le Chesnay
Tel : 01 39 23 17 70

PERMANENCE DE FONTENAY-LE-FLEURY

Mairie, le mardi matin
Place du 8 mai 1945
78330 Fontenay-le-Fleury
Tel : 01 30 14 33 56

PERMANENCE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

Maison de la Famille, le mardi matin
34 rue Gabriel Péri
78210 Saint-Cyr-l'Ecole
Tel : 01 30 14 82 85

PERMANENCE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Mairie, le lundi matin
2 place de l'Hôtel de Ville
78145 Vélizy-Villacoublay
Tel : 01 34 58 50 00

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

www.mliv.org



Construisons ensemble votre avenir

